

GRILLE TARIFAIRE

2027 — 2028

COLLEGE

INSCRIPTION • Acompte de 200,00 €

Acompte demandé en ligne sur École Directe pour valider le dossier d'inscription.

Tarifs validés par le C.A. de l'OGEC du 14 décembre 2024

Les tarifs pour l'année scolaire 2027-2028 seront votés en conseil d'administration courant d'année scolaire. En cas d'évolution tarifaire, la nouvelle grille tarifaire vous sera communiquée.

01 FORFAIT RENTRÉE

Cotisations diverses et fournitures — facturé à chaque rentrée scolaire

	1er enfant	À partir du 2e enfant
Forfait rentrée	137,00 €	107,00 €

Comprend : frais de dossier • entretien des livres • assurance scolaire • T-shirt de l'établissement • fournitures • cahiers de TD • location de casier individuel par classe

26 € supplémentaires par famille et par an pour l'APEL (si vous choisissez d'adhérer).

02 CONTRIBUTION DES FAMILLES

Tarif mensuel prélevé sur 10 mois

Niveau	1er enfant	2e enfant	Enfants suivants
Collège	129,00 €	114,00 €	99,00 €

03 SERVICES PÉRISCOLAIRES

Accueil du matin : gratuit.

Aide aux devoirs le soir : gratuit, sur inscription en septembre

Catéchisme (sur inscription de la 6ème à la 3ème, hors temps scolaire) : 15 € / an.

04 CANTINE

Tarifs annuels pour les enfants demi-pensionnaires

COLLEGE		DP4	DP3	DP2	DP1	PAI
	6°/5°/4°	954,00 €	726,00 €	482,00 €	249,00 €	2,50 € / jour
	3°	927,00 €	694,00 €	461,00 €	243,00 €	2,50 €/ jour

À NOTER

Pour compenser une éventuelle absence de votre enfant ou une fermeture de la classe, nous retirons 10 jours pour un forfait DP4, 7 jours pour un forfait DP3, 5 jours pour un forfait DP2 et 2 jours pour un forfait DP1.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence pour convenance personnelle.

Repas externe exceptionnel : réservation le mardi de la semaine précédente sur École Directe et règlement au plus tard la veille.

Repas externe exceptionnel	Tarif
Collège	7,90 €

*DP : Demi-Pensionnaire 1,2,3,4 jours par semaine : votre enfant mange à la cantine

* Externe : votre enfant mange à la maison

* PAI : En cas de PAI pour allergies ou intolérances alimentaires, votre enfant peut apporter son repas